

Tous ensemble pour Saint-Bris/Bailly...  
Autrement !

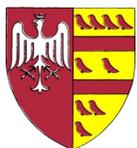


Réunions de présentation :

Saint-Bris : Mardi 1er Mars à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Bris

Bailly : Jeudi 3 Mars à 18h30 à la salle des fêtes de Bailly

Vote : n'oubliez pas votre carte d'électeur  
ainsi qu'un justificatif d'identité



## SAINT-BRIS 2000 VINS

Liste *sans étiquette politique* menée par Myriam POIVET-PAILLOT



**Myriam POIVET-PAILLOT, Agent Général d'Assurance, 34 ans**

Jean-Robert ADINE, Retraité entrepreneur, 63 ans

Lina SORIN, Commerciale, 29 ans

Patrick RIBAILLIER, Technicien territorial au Conseil Départemental, 59 ans

Monique PETITJEAN, Aide-Soignante, 55 ans

Christophe FUMERAND, Agent commercial, 49 ans

Andrée ALBERT, Ambulancière aux Ambulances Auxerroises, 61 ans

Alexis MADELIN, Responsable commercial, 26 ans

Nadine PETITJEAN, Retraîtée des Finances Publiques, 63 ans

Thomas SORIN, Viticulteur, 33 ans

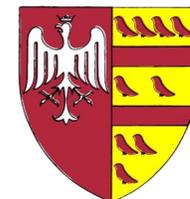
Anne GOISOT, Viticultrice, 57 ans

Mathias PETITJEAN, Viticulteur, 39 ans

David KAESER, Professeur de collège, 42 ans

Anne-Laure BERSAN, Esthéticienne à domicile, 36 ans

Jacques ROBERT, Retraité plombier-chauffagiste, 66 ans



Tous ensemble pour Saint-Bris/Bailly...  
Autrement !

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes des habitant(e)s de la commune de Saint-Bris-le-Vineux concernés par l'avenir de notre village et par la construction d'un bien-vivre-ensemble respectueux de l'autre et de l'environnement.

Pour ce faire, nous proposons une **réorganisation** du **mode de gestion** du conseil municipal.

## Pourquoi ?

Nous avons constaté deux dérives du fonctionnement de la dernière municipalité :

- ⇒ L'**accaparement du pouvoir** par quelques élus, soit que certaines ambitions personnelles soient fortes soit que les autres élus se désinvestissent de leur fonction.
- ⇒ Une **implication difficile** des habitants à la vie de la commune due au manque d'information et de participation.

Nous avons donc souhaité mettre en place un mode de fonctionnement qui permette de prévenir et de limiter ces deux dérives tout en s'inscrivant dans le respect de la législation existante.

Ce nouveau mode de fonctionnement s'appuie sur deux principes :

- ⇒ La **collégialité** au sein du conseil municipal
- ⇒ L'**écoute** des habitants aux projets de la commune

## Comment ?

Le **maire** et son **premier adjoint** constitueront le **binôme de tête** : leur rôle sera d'**animer** et de **coordonner** l'ensemble des **élus**.

Ce mode d'organisation permettra d'**éviter les prises de décisions isolées** et de partager les responsabilités, le travail et d'enrichir les réflexions.

**Sept binômes (ou trinômes) d'élus référents** seront responsables de sept compétences municipales et en charge de la **coordination des commissions participatives** correspondantes :

1. Aménagements et travaux
2. Enfance, jeunesse et éducation
3. Associations, sports, culture et patrimoine
4. Bien vivre à Saint-Bris, santé et action sociale
5. Economie et production locale
6. Mobilité, environnement et énergie
7. Finances et budget

## La répartition du pouvoir entre les élus :

Les **compétences municipales** seront **réparties** sur l'ensemble des **élus référents** du conseil municipal. Leur mission consistera en :

- ⇒ La **coordination** d'une commission
- ⇒ La **gestion** des affaires
- ⇒ Le **suivi** de l'exécution des décisions prises

## L'exercice du pouvoir en binôme :

Le contenu du programme sera construit en réunion publique entre les habitants.

Le samedi suivant les élections, une journée « portes ouvertes » de la mairie sera organisée.

Le **pouvoir** de décision ne sera pas **exercé** par un chef unique mais par un **groupe** dont les membres possèdent des pouvoirs égaux.

La collégialité au sein de la municipalité sera obtenue par :

- ⇒ Une **répartition** du pouvoir entre tous les élus
- ⇒ Un exercice du pouvoir en **binômes** ou trinômes
- ⇒ Un **partage** du pouvoir avec les habitants dans le cadre de commissions participatives



**Tous ensemble pour Saint-Bris/Bailly... Autrement !**

*Liste sans étiquette politique menée par Myriam POIVET-PAILOT*